Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole

Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture

Band: 18 (1956)

Heft: 8

Rubrik: Mieux vaut prévenir que guérir

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Mieux vaut prévenir que guérir

Accidents causés par les batteuses et les botteleuses

L'invention des batteuses et des botteleuses a eu pour conséquence de libérer l'agriculteur d'un important et pénible travail. Cependant, comme toute médaille a son revers, ces machines présentent également certains risques et sont pareilles en cela à la plupart des réalisations de notre époque technique. C'est ce que prouvent du reste abondamment les nombreux accidents, bénins ou graves, dont sont victimes leurs desservants chaque année. S'agit-il là d'un mal nécessaire? Certes non, et c'est heureux, sinon nos conquêtes techniques se présenteraient sous un jour plutôt sombre.

La majorité des accidents de batteuses peuvent être aisément évités en prenant quelques mesures de sécurité très simples. La responsabilité qui pèse sur les épaules du chef d'éxploitation ou de l'entrepreneur de battage est donc grande à cet égard, car c'est à eux que s'adresseront en premier lieu des reproches au cas où quelqu'un subirait des dommages matériels par suite de mesures de sécurité insuffisantes. Et cela d'autant plus que dans le feu de l'action, les travailleurs négligent comme on le sait les mesures de sécurité les plus élémentaires. Aussi le chef d'une entreprise agricole ou de battage a-t-il le devoir de veiller aux points suivants:

- à ce qu'un coffre de protection soit aménagé au-dessus du batteur des batteuses en travers.
- à ce que l'emplacement surbaissé de la plate-forme de la batteuse, situé derrière le batteur et réservé à l'ouvrier engreneur, ne soit pas recouvert de planches.
- à ce que la commande de l'aiguille lieuse de la botteleuse soit déclenchée lorsqu'on doit enfiler la ficelle.
- à ce que les courroies de transmission comportent une protection qui ses isole, soit entièrement, soit tout au moins à l'endroit où la courroie entre en contact avec la poulie.
- à ce que des personnes de service non familiarisées avec la batteuse soient dûment mises au courant des risques d'accidents existants et convenablement initiées à leur travail.
- à ce que l'on ne s'occupe d'éliminer des dérangements mécaniques éventuels qu'après avoir arrêté la machine.
- à ce que personne ne monte sur la plate-forme de la batteuse dans le but de parvenir sur le tas de paille.
- à ce qu'on n'utilise que des échelles à montants munis de crochets pour grimper sur la batteuse.
- à ce que la trémie de la botteleuse soit recouverte d'une grille de bois.

La non-observation de ces simples règles préventives a déjà été cause de douleur et de frais dans plus d'une famille paysanne. C'est pourquoi il s'agit dans ce cas de mettre particulièrement en pratique le proverbe: «Mieux vaut prévenir que guérir».

En conclusion, nous aimerions souligner les avantages que présente l'engreneur automatique au double point de vue de la prévention des accidents et de la rationalisation du travail. Les gerbes sont jetées dans la trémie sans être déliées, conduites ensuite par les dents de l'engreneur au mécanisme de coupe qui tranche la ficelle, puis dirigées vers le batteur. Outre une réduction de la main-d'œuvre, l'engreneur automatique permet aussi l'alimentation régulière de la machine.

Bulletin



Nous avons conçu et fabriqué un nouvel appareil porté qui permet d'utiliser parfaitement toute charrue brabant comme charrue portée, c'est-à-dire en ne nécessitant qu'un seul homme de service. Cet appareil est mis en vente sous le nom de «TURNUS». Il ne peut être toutefois employé qu'avec les tracteurs équipés du dispositif d'attelage en trois points. Le passage de la traction animale à la traction motorisée a lieu de façon très simple. Un décrochage automatique de sûreté est monté à demeure. Le prix de l'appareil «TURNUS» est avantageux. La série fabriquée en prévision de cet automne ayant été vendue en peu de temps, nous vous conseillons de vous faire réserver dès maintenant un tel appareil pour les travaux du printemps prochain.

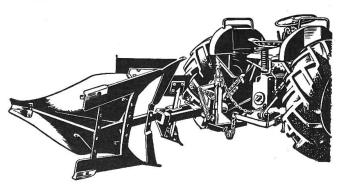
Nos charrues portées alternatives **«DOMINUS»** sont aussi de plus en plus demandées. Ce type de charrue peut être également utilisé avec les tracteurs dépourvus de relevage hydraulique. Le travail irréprochable qu'elle fournit, sa pénétration rapide et son montage facile, n'ont pas encore été égalés. Bien que nous poussions activement sa fabrication, il est plus prudent de passer les commandes aussi tôt que possible.

La charrue **«DOMINUS»** et l'appareil **«TURNUS»** seront exposés au **COMPTOIR SUISSE** et à l'**OLMA.** Nous viendrons avec plaisir chez vous afin de vous faire la démonstration de nos charrues portées, pour autant qu'elles soient adaptables à votre tracteur.

Sur demande, nous vous donnerons volontiers tous renseignements désirés et vous soumettrons nos prospectus avec prix exacts.



Fabrique de charrues, ERSIGEN/Berne - Tél. (034) 3 21 63



Les charrues portées «Vogel», avec leur déclencheur de sûreté contre les risques de rupture et leur système de retournement automatique, ont fait leurs preuves et labourent de façon irréprochable même dans les terres difficiles à travailler.

Leur dispositif de relevage hydraulique, indépendant de l'arbre de prise de force, robuste et fortement dimensionné, fonctionne parfaitement. Il augmente la valeur du tracteur, peut servir à divers usages et se monte sur toutes les marques de tracteurs. - Demandez tous renseignements et prix, sans engagement pour vous, à

Frédéric VOGEL, fabrique de charrues, Kölliken / AG, Tél. (064) 37208